

Enseignement
& Formation

Préparer élèves et étudiants à réussir leur vie professionnelle

Faciliter l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des élèves et des étudiants

- Les informer sur les métiers émergents et sur les compétences du futur
- Les accompagner dans l'élaboration de leur projet professionnel
- Les aider dans leur recherche d'emploi
- Promouvoir l'esprit d'entreprendre

Nos intervenants

Un réseau d'experts indépendants et disponibles, désireux de transmettre aux jeunes leur expérience de l'entreprise

Participer au rapprochement école/entreprise

- Diffuser la connaissance de l'entreprise et du monde économique et professionnel
- Etablir des partenariats avec le monde professionnel sur des projets conjoints



Nos partenaires

- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Rectorats
- Collèges, lycées,
- Ecoles d'ingénieurs, écoles de commerce, universités



***Vous accompagner
dans la réussite de vos projets***

ecti.org

Types d'intervention

- Conférences
- Modules de formation
- Tutorat/coaching
- Ateliers
- Séminaires
- Tables rondes



Exemples d'interventions

L'entreprise et l'insertion professionnelle

- Découverte de l'entreprise et de son fonctionnement
- Découverte des métiers
- Projet professionnel
- Sensibilisation à la création d'entreprise

L'entreprise du futur et les métiers émergents

- Transition énergétique et développement durable
- Numérique et nouvelles technologies
- E-santé
- Gouvernance et responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)
- Modèles d'excellence
- Organisation en projets
- Normes et Qualité

Parrainage, tutorat, coaching

- Stages, alternance
- Conduite de projets professionnels
- Méthodes et outils pour la recherche d'emploi

Programme complet sur

- ecti.org/enseignement
- Opération coupd'pousse

Déontologie :

L'intervenant d'ECTI accompagne le demandeur dans son développement économique, social et environnemental.

- Il ne se substitue pas à un emploi actif salarié.
- Il ne perçoit aucune rémunération.
- Il est tenu à la plus stricte confidentialité.

Le rapport d'intervention final est la propriété exclusive du demandeur et n'est en aucun cas communiqué à un tiers.

Modalités d'intervention :

- Contacts préliminaires entre ECTI et le demandeur pour définir la mission.
- Présélection par ECTI d'un ou plusieurs intervenants.
- Sélection de l'intervenant final par le demandeur.
- Convention tripartite (ECTI/demandeur/intervenant).
- Contribution financière aux frais généraux de l'association, en fonction de la durée de la mission.
- Frais de déplacement de l'intervenant à la charge du demandeur.